

Retrouvez Le Télégramme.com sur



Bannalec

Développement éolien. Le projet remanié adopté

28 septembre 2010 - [Réagir à cet article](#)

Durant le conseil municipal de vendredi (voir Le Télégramme d'hier), Marcel Jambou est revenu sur l'avis demandé à la commune pour le projet modifié de la zone de développement éolien (ZDE) de la Cocopaq. L'élu a retracé les faits: «Au conseil du 4décembre dernier, le dossier de ZDE de la Cocopaq avait été approuvé (quatre voix contre et une abstention). Mais transmis au préfet pour instruction, les services de l'État ont demandé de le modifier pour faire apparaître les périmètres de zone et la localisation des sites». Et de poursuivre: «Six zones ont été établies regroupant les neuf sites potentiels et leur puissance. L'ensemble aura une production maximale de 93,5mégawatts (MG)». Le vote a été identique au précédent, par contre, le sujet est revenu dans le quart d'heure citoyen, où le maire a précisé: «Seul Castel-Coudiec a obtenu le permis de construire pour quatre éoliennes de 2MG. Le nouveau dossier ZDE est à la disposition du public à la mairie».